

Image not found or type unknown



Suite à licenciement pour grossesse

Par **rehad**, le **22/06/2017** à **16:25**

Bonjour rnrnsuite à un licenciement pour grossesse la cour d'appel a alloué des sommes et salaires à ma fille , seulement son employeur est en redressement judiciaire, malgré les relances du mandataire ce dernier ne refait pas ses bulletins de salaires et autres documents, peut elle obtenir ses paiements de salaires et doubles mois par l'intermédiaire des AGS et sous quel délais.rnrnMerci pour votre aidernrnregard